

rhb
architectes



Il faut bien qu'il se passe quelque chose – en moi peut-être, en dehors de moi sûrement –, pour que le paysage apparaisse et crée ce moment que je voudrais partager. L'énigme de son impact sur notre être, notre «être-là», notre bien-être, m'obsède.

Michel Péna

Jouer du paysage, jouir du paysage

2016

MAISON DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

KINTZHEIM, BAS-RHIN (67)

2018



Plan de situation

La maison de la jeunesse et des sports s'implante au Sud de la commune de Kintzheim sur un site aux préexistantes paysagères significatives. Aux maisons d'habitation qui ceignent la parcelle au Nord et à l'Est, le site s'illustre en effet par un paysage vinicole de premier plan auquel succède celui du piémont des Vosges. Le projet vient s'insérer en contrebas de cet environnement, dans la continuité de l'ancien clubhouse conservé et de son parking attenant, en lien direct avec les terrains de football existants. Le programme prévoit de remplacer les locaux dédiés au club de football, complétés par des bureaux associatifs et une salle de chorale.

La parcelle étant à proximité de deux monuments historiques, le choix d'un bâtiment à l'impact visuel mesuré s'est avéré probant. En s'appuyant sur les qualités du site, le projet propose ainsi une construction de plain-pied qui embrasse partiellement le dénivellement existant. Le bâtiment apparaît comme « dissimulé » dans son contexte; les mouvements de terrain permettent de recouvrir une partie des murs, laissant ainsi les vues lointaines dégagées. Le paysage y est en somme une composante architecturale intégrée, soulignée par une posture silencieuse, mais résolument contemporaine, qui doit faire corps avec l'existant.







L'édifice, inscrit dans une topographie existante, se veut formellement rationnel et compact afin de renforcer le confort énergétique amorcé par l'intégration paysagère. Largement ouvert sur deux côtés, la lumière naturelle y est apportée grâce à la présence d'un patio central autour duquel s'articulent les 3 entités programmatiques. L'accès depuis la rue du Stade et le parking est aménagé par une pente douce. Une seconde rampe agrémentée d'emmarchements rend accessible la toiture végétalisée et aménagée. Véritable belvédère sur le terrain d'honneur, elle octroie des points de vue sur les terrains de sport, le vieux village, les châteaux, le paysage vinicole et le massif vosgiens. Ainsi, ce « bâtiment tribune » permet de fédérer les visiteurs, les sportifs, les membres des associations et les spectateurs.

La structure est composée de prémurs

thermiques en béton « matricé ». Ils sont lasurés dans une teinte « terre », se rapprochant des couleurs environnantes afin que le bâtiment s'intègre au mieux dans le paysage lointain. Les menuiseries en aluminium laqué, matériau adapté à des usages fréquents d'ouverture et de fermeture, reprennent la teinte du béton afin de renforcer l'unité visuelle du projet. À l'intérieur, béton et bois cohabitent, ce dernier étant utilisé pour les ouvrages de menuiseries ainsi que le confort acoustique des différents locaux.

Si la Maison de la Jeunesse et des Sports n'apparaît pas depuis la rue, elle se veut être un lieu accueillant et « ouvert » sur l'extérieur du fait de l'emploi de façades largement vitrées, permettant également de mettre en scène les activités intérieures qui s'y déroulent comme dans le foyer ou la salle de chorale.





▼ FICHE TECHNIQUE

2018 | Construction neuve

Mandataire rhb architectes

Maîtrise d'ouvrage Commune de Kintzheim

BET ECHOES (économie et OPC) - CAPEM (structure) - SOLARES BAUEN (fluides et référent environnemental) - ID (électricité et ssi)

Missions base - exe - opc - ssi - qeb - dia

Programme club-house, vestiaires, locaux associatifs

Surface 560m² shon

Budget 1 418 170 €HT

Performance énergétique rt 2012





▮ DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le projet s'inscrit dans une réflexion environnementale globale, les enjeux se traduisant à différentes échelles d'intervention du projet.

Le premier objectif est l'inscription harmonieuse du nouvel équipement dans son paysage. La recherche d'une forme compacte, à toiture plate végétalisée dissimule l'ouvrage dans le paysage du vignoble alsacien.

L'implantation du bâtiment a également été pensée pour préserver le club-house historique initialement prévu à la démolition pour accueillir le nouvel équipement. La préservation de ce patrimoine foncier bâti permet aujourd'hui à la commune d'envisager l'implantation d'un nouvel équipement public.

Le projet est pensé dans la mutualisation programmatique. Les locaux servants sont mutualisés entre les différentes associations. L'organisation fonctionnelle du bâtiment facilite les connexions entre les différents locaux. Le foyer et les salles associatives se côtoient, se partagent et s'ouvrent sur un patio central.

L'implantation du bâtiment est régie par des principes bioclimatiques: compacité du bâtiment et limitation des surfaces déperditives avec mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur (prémurs thermique en béton), forte inertie du bâtiment, gestion de la ventilation par double-flux, larges ouvertures vitrées au Sud avec protection solaire passive par débord de toiture, limitation des ouvertures sur les façades Nord.

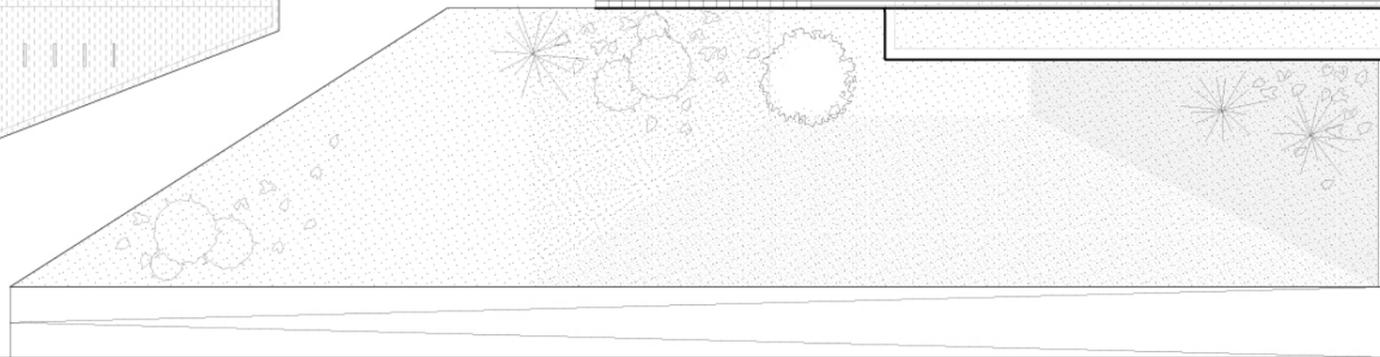
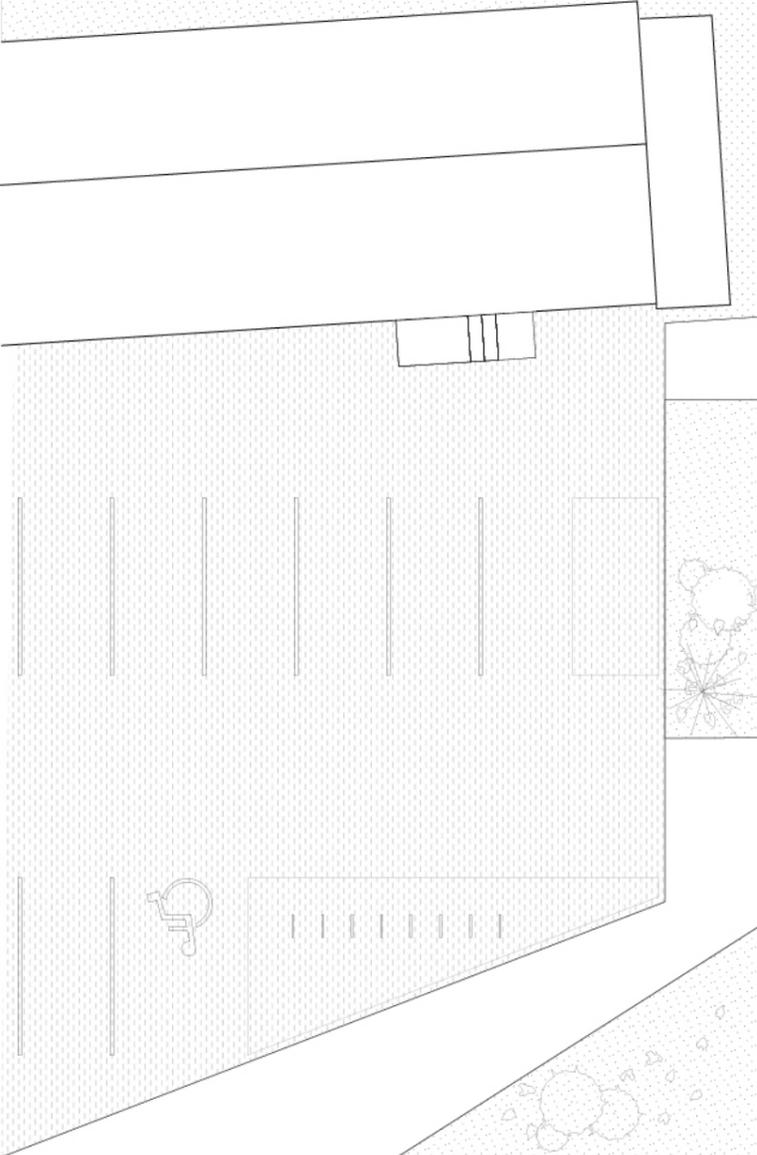
Le mode constructif est également parfaitement adapté aux usages et à la recherche d'une grande pérennité en

limitant les coûts d'exploitations et de maintenance. La logique de la construction durable est ainsi marquée par les soucis d'inscrire sur le très long terme le nouvel équipement dans le paysage en limitant les maintenances coûteuses et énergivores.

Enfin par le biais de la valorisation de la matérialité du béton, nous souhaitons éviter le recours à des matériaux de finitions ultérieures et limiter ainsi les énergies grises supplémentaires. Le béton est assumé, au sol en finition poli, aux murs et plafonds en finition lasurés. Des traitements acoustiques sont intégrés à la construction et du bois naturel est aussi mis en œuvre pour tous les aménagements mobiliers. Ces matériaux, naturels, bruts sont ainsi mis en valeur... ils forment structure et ambiances. Cette mise au point du procédé constructif et de limitation du recours à de multiples matériaux, a été mis au point en concertation avec le maître d'ouvrage et les utilisateurs. Aujourd'hui le bâtiment est parfaitement entretenu, approprié et respecté par les usagers.

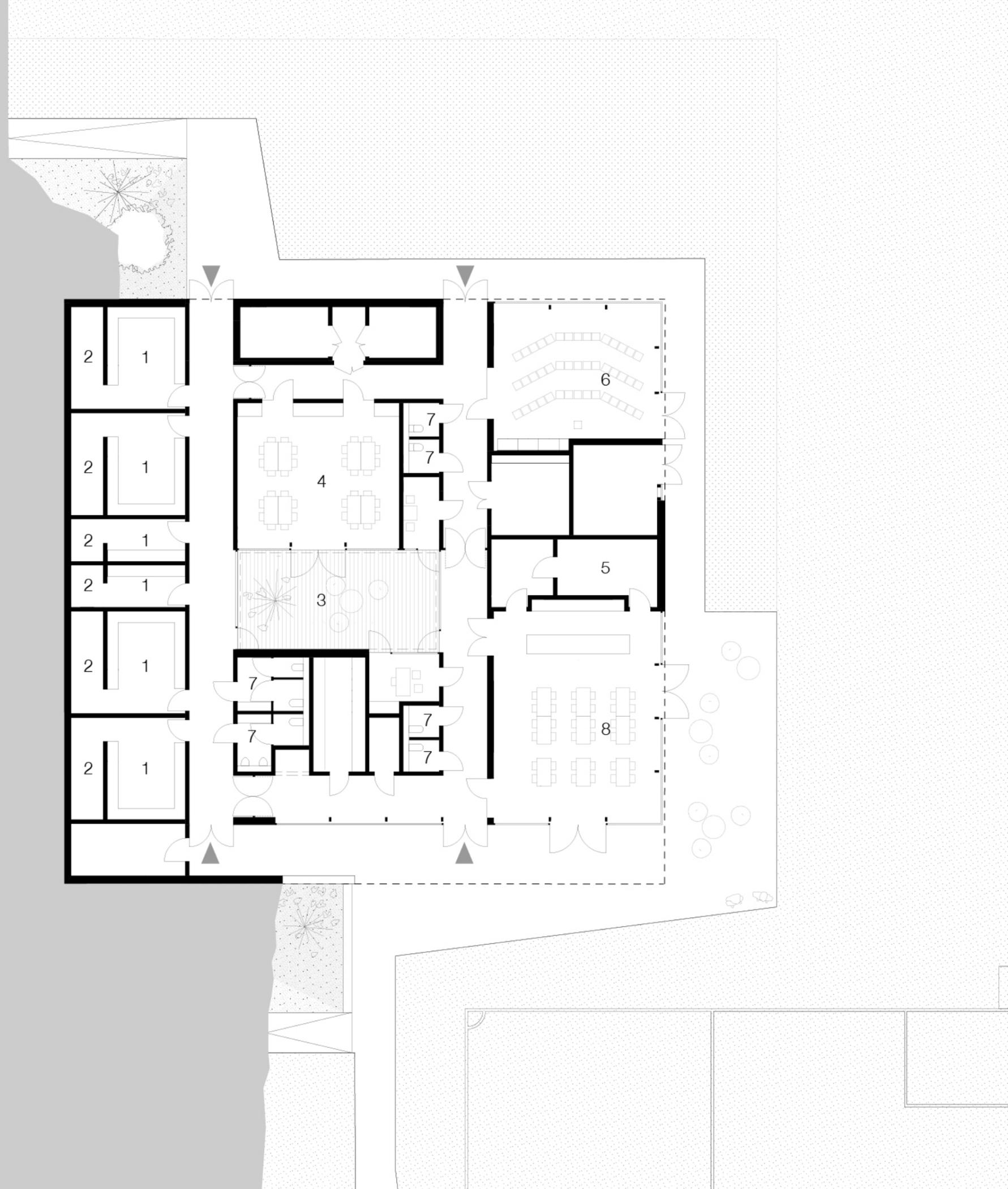


0 1 5 10

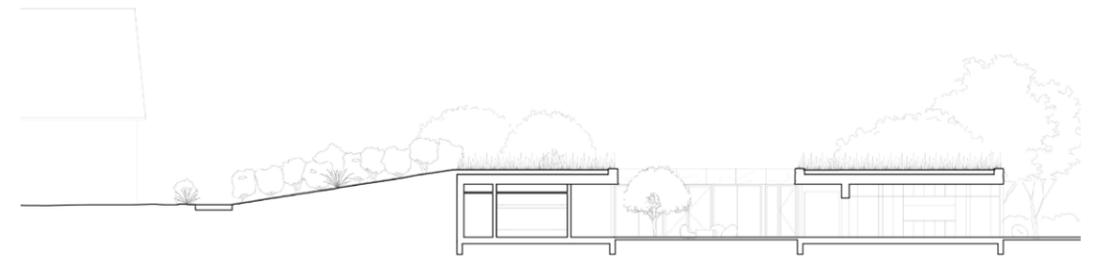




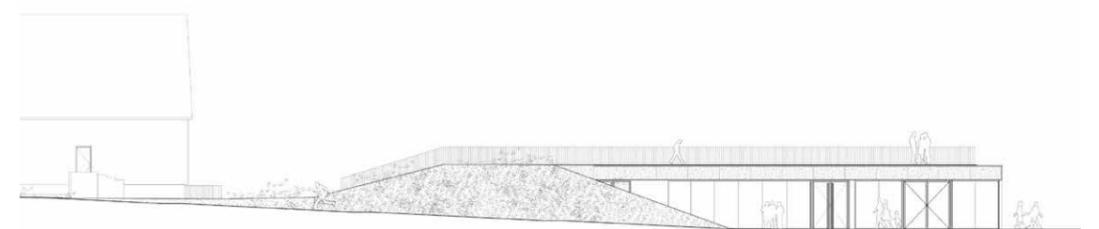
- 1 vestiaire
- 2 douches
- 3 patio
- 4 salle associative
- 5 cuisine
- 6 salle chorale
- 7 sanitaire
- 8 foyer







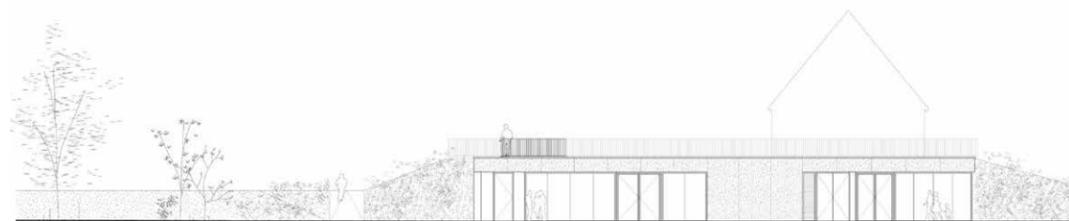
Coupe Est-Ouest



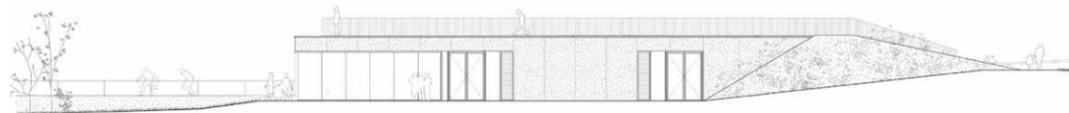
Elévation Sud







Élévation Est



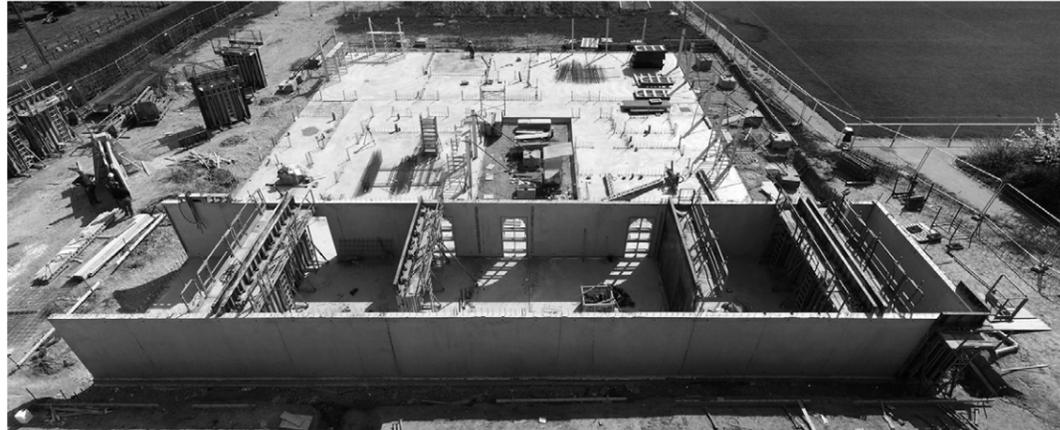
Élévation Nord





LE CHANTIER

SEPTEMBRE 2016 - JANVIER 2018



L'organisation du chantier s'est faite en site occupé. Tout au long du chantier le bâtiment existant du club-house et l'accès aux terrains d'entraînement et au terrain d'honneur ont été préservés.

L'inscription du bâtiment dans la pente a nécessité un travail conséquent de gestion des eaux souterraines liées au ravinement du piémont des Vosges pour garantir la parfaite étanchéité et stabilité de l'ouvrage semi-enterré.

Nous avons eu recours à une construction entièrement conçue en béton déployé selon plusieurs procédés :

- des prémurs-thermiques matricés et lasurés en façade,
- des murs en béton coulés en place à l'intérieur,
- des dallages béton poli à l'intérieur et des dallages en béton taloché fin à l'extérieur
- des dalles coulées en place avec intégration de faux-plafonds acoustiques.

L'ensemble du système constructif en béton est visible et assumé ; il forme l'ambiance du bâtiment et coïncide avec la volonté du maître d'ouvrage et des utilisateurs de construire un ouvrage résistant et pérenne.

Les entreprises :

- SCHMITT (terrassément)
- ROESCH (gros-œuvre)
- SOPREMA (étanchéité/zinguerie)
- ALUFEY-BRIOTET (menuiseries ext. alu/protections solaires)
- SCHEIBEL (serrurerie/metallerie)
- OLRV (plâtrerie)
- BRUPPACHER (menuiseries int. bois)
- ABRY ARNOLD (rideaux textiles)
- TERRA CLEAN (sol béton)
- DECOPEINT (peinture)
- EURO TECHNIC (électricité)
- LABEAUNE (chauffage/ventilation/sanitaires)
- GIAMBERINI (aménagements ext.)





CREDIT PHOTOS ↙

© rmb architectes

© cloudyprod (photographies aériennes)

r h b |

rouby hemmerlé brigand architectes

13 rue du Général de Castelnau

67000 Strasbourg

09 81 43 57 36

agence@rhb-architectes.com